

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 6 juillet 2026**DÉLIBÉRATION n°2026-68**

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 6 juillet 2026 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 26 juin 2026.

Point de l'ordre du jour :

7.1. Schéma directeur du handicap

.....

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts de l'université de Tours,

Vu l'avis de la formation spécialisée du comité social d'administration du 24 juin 2026,

Vu la proposition du conseil académique du 30 juin 2026,

Vu l'avis du comité social d'administration du 3 juillet 2026,

Exposé de la décision :

Le conseil d'administration doit approuver le nouveau schéma directeur pluriannuel en matière de politique du handicap pour la période 2026-2029 proposé par le conseil académique, conformément aux articles L. 712-6-1 et L. 712-3 du code de l'éducation.

Proposition de décision soumise au conseil :

- approbation du schéma directeur pluriannuel en matière de politique du handicap pour la période 2026-2029.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

Nombre de membres constituant le conseil : 36	DECOMPTE DE VOIX
Nombre de membres en exercice : 36	Abstentions : 0
Quorum : 18	Votants : 30
Membres présents : 20	Blanc(s) ou nul(s) : 0
Membres représentés : 10	Votes exprimés : 30
Total des membres présents et représentés : 30	Majorité requise : 16
	Pour : 30
	Contre : 0

Pièce jointe :

- schéma directeur pluriannuel en matière de politique du handicap pour la période 2026-2029.

Fait à Tours,

Philippe Roingeard

Philippe Roingeard
le 16/07/2026 13:38:29 +02:00

